

Dossier reçu le :



SERVICE SCOLAIRE

FICHE DE DEPOT
DEMANDE D'AUTORISATION D'INSCRIPTION SCOLAIRE
ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS PASTEUR ANNEE 2017 - 2018

La présente autorisation est délivrée en ce qui concerne la domiciliation sur la commune, elle ne préjuge pas l'inscription de l'enfant auprès du Directeur ou de la Directrice de l'Ecole.

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION : Photocopies des documents énumérés dans le « Bulletin d'Informations » ci-joint, accompagnées des originaux.

ENFANT

NOM et PRENOM de l'enfant :

.....

Date et Lieu de naissance :

.....

Demande l'Inscription en classe de :

PARENTS

NOM et PRENOM du Père :

.....

Date et lieu de Naissance :

.....

Adresse :

.....

.....Téléphone :

NOM et PRENOM de la Mère :

Date et lieu de Naissance :

.....

Adresse (si différente du Père) :

.....

.....Téléphone :

SIGNATURE du Père :

SIGNATURE de la Mère :

Visa MAIRIE

Dossier reçu le :



SERVICE SCOLAIRE

**Académie de MONTPELLIER
Inspection Académique de l'Hérault**

Ecole ELEMENTAIRE Publique

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année Scolaire : 2017-2018

Niveau :

RESPONSABLE LEGAUX

Mère

Nom de naissance : Autorité Parentale : OUI – NON

Nom Marital (nom d'usage) : Prénom :
Adresse :
.....

Code Postal : Commune :

Téléphone Dom :port : Travail :

Père

Nom :Prénom : Autorité Parentale : OUI – NON

Adresse :

Code Postal :Commune :

Téléphone Dom : Port : Travail :

Autre responsable Légal

Nom : Autorité Parentale : OUI – NON

Prénom : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone: Portable:

Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour : La transmission des résultats scolaires (circulaire N° 94-149 du 13/04/1994). Les élections des représentants des parents d'élèves : Chaque parent est désormais électeur et éligible (Note de service N° 2004-104 du 25/06/2004)

Dossier reçu le :



SERVICE SCOLAIRE

**Personnes à appeler en cas d'urgence
et ou autorisées à prendre l'enfant à la sortie autre que les Parents**

NOM : appeler en cas d'urgence OUI - NON

Prénom : Autorisé à prendre l'enfant OUI - NON

Lien avec l'enfant :

.....
Adresse Complète :

Code postal : Commune :

Téléphone Dom : Port :

Travail :

NOM : A appeler en cas d'urgence OUI - NON

Prénom : Autorisé à prendre l'enfant OUI - NON

Lien avec l'enfant :

Adresse Complète :

Code postal : Commune :

Téléphone Dom : Port :

Travail :

NOM : A appeler en cas d'urgence OUI - NON

Prénom : autorisé à prendre l'enfant OUI - NON

Lien avec l'enfant :

Adresse Complète :

Code postal :

Commune :

Téléphone Dom : Port : Travail :

Dossier reçu le :**SERVICE SCOLAIRE****Informations Périscolaires :**

Garderie Matin : OUI - NON ; Etude surveillée OUI - NON ; TAP OUI NON
 Garderie Soir : OUI - NON

Restaurant Scolaire : OUI - NON

Veillez prendre contact avec le Centre de Loisirs « Les Moussaillons »

Rue de la Tramontane

Parc du Levant

34 250 PALAVAS-LES-FLOTS

04 67 20 18 35

clsh.palavas@paysdelor.fr

Pour retirer le dossier d'inscription concernant le Restaurant Scolaire

Assurance de l'enfant :

Responsabilité Civile : n° de Police

Individuelle Accident : n° de Police :

Autorisation (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes)

Ne cocher qu'en cas de refus

Mère

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves
 Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires

Père

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves
 Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

DATE

SIGNATURE DE LA MERE

SIGNATURE DU PERE

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur d'école dans le logiciel « base Elèves 1^{er} Degré ». Le maire de la commune est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire. Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi 78-17 du 6

16, Boulevard Maréchal Joffre - BP 106 - 34250 PALAVAS LES FLOTS

Téléphone 04.67.07.73.30

servicescolaire@palavaslesflots.com

Dossier reçu le :**SERVICE SCOLAIRE**

janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi 2004-801 du 6 Août 2004.

Service Scolaire : Secrétariat Mairie : 04.67.07.73.30

Secrétariat Ecole : 04.67.50.95.21

Inscription Bulletin d'Informations

Sont Concernés :

Les enfants entrant au C P ou à l'Ecole Maternelle

Les enfants nouvellement arrivés sur la commune de Palavas les Flots

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION

-Une enveloppe (grand format) à votre nom et adresse pour le retour de votre demande

-Le livret de famille : S'il ne peut être présenté, pour cause de perte (ou autre), il sera nécessaire de vérifier la filiation au vu d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant et d'une pièce d'identité du parent : carte d'identité ou passeport.

CAS DE PARENTS DIVORCES

Photocopie du jugement notifiant le droit de garde ainsi qu'une attestation sur l'honneur autorisant l'inscription de l'enfant à l'école de Palavas les Flots, établie par le parent qui n'a pas l'enfant à sa charge, ou qui a l'enfant en garde alternée, **accompagnée de la photocopie de sa pièce d'identité.**

CAS DE PARENTS SEPARES NON MARIÉS
--

Attestation sur l'honneur autorisant l'inscription de l'enfant à l'école de Palavas les flots, établie par le parent qui n'a pas l'enfant à sa charge, ou qui à l'enfant en garde alternée, **accompagnée de la photocopie de sa pièce d'identité.**

CAS DE PARENT EXERCANT SEUL L'AUTORITE PARENTALE

Attestation sur l'honneur attestant exercer seul l'autorité parentale, accompagné de la photocopie de sa pièce d'identité.

POUR LES LOCATAIRES

1 - Le bail :

Si les inscriptions se font en cours d'année : le bail doit être en cours de validité le jour de l'inscription.

Si les inscriptions sont prises pour l'année scolaire prochaine : le bail doit être en cours de validité au moment de la rentrée scolaire. Si les dates mentionnées sur le bail ne devaient plus être valides au moment de la rentrée scolaire, demander une attestation au propriétaire sur laquelle sera stipulé que le bail est bien reconduit.

Toutefois, Si le bail se termine fin juin, sans autre preuve de reconduction, l'attestation de domicile ne pourra être délivrée.

2 - La dernière quittance de loyer

POUR LES PROPRIETAIRES

1 - La dernière Taxe Foncière : Si l'acquisition du logement est récente et que la taxe foncière n'a pas encore été établie par les services fiscaux, demander une attestation du notaire, ou l'acte d'acquisition.

2 - Une facture de moins de 3 mois : téléphone FIXE, EDF, eau, EDF

16, Boulevard Maréchal Joffre - BP 106 - 34250 PALAVAS LES FLOTS

Téléphone 04.67.07.73.30

servicescolaire@palavaslesflots.com